

Conseil d'UFR
27 mai 2021, 10 h
(visio)

Connectés : Pierre Ancet, Henri Garric, Brigitte Bercoff, Gilles Bousquet, Virginie Brinker, Hugo Chalumeau (étudiant), Guillaume Coqui, Richard Crescenzo, Claire Despierres, Marie-Ange Fougère, Corinne François-Denève, Jean-Baptiste Goussard, Éric Heilmann, Sylvie Fontaine, Julie Jacques (étudiante), Alexis Mathieu (étudiant), Jason Neel (étudiant), Estelle Oudot, Jean-Philippe Pierron, Clélia Robert (étudiante).

Absents : Samir Bajric, Michel Erman, Philippe Vigneron, Jean-Luc Martine.

Invités : Youssef El-Hanbali, Maud Lauféron, Anne Montmayeur, Jérôme Martin.

Henri Garric commence par accueillir les nouveaux représentant·e·s étudiant·e·s et leur explique ce que signifie « DOM ».

Le prochain conseil aura lieu le 8 juillet et pourra peut-être se passer à la fois en présence et en visio.

Henri Garric accueille Jean-Philippe Pierron, PR dans le département de Philosophie, puis félicite Pierre Ancet pour sa nomination comme PR. Enfin il remercie vivement Youssef El Hanbali pour l'énorme travail accompli en l'absence de Séverine Blot concernant la validation des fiches de service des enseignant·e·s.

1. Approbation du compte rendu du conseil d'UFR du 25 mai 2021

Le compte rendu n'étant pas prêt, il sera envoyé par Henri Garric pour le prochain conseil.

2. Discussion sur la rentrée 2021-2022

Les hypothèses sur lesquelles on travaille pour l'instant et qui vont donner lieu à réunion avec les directeurs de département et la scolarité sont les suivantes : la rentrée se fera en jauge pleine avec tous les étudiant·e·s. Mais il faudra élaborer un plan de retrait (50% d'occupation des salles) si les choses se dégradent de nouveau à l'automne. Henri Garric a commencé à discuter sur ce sujet avec Christelle Serée-Chaussinand, directrice de l'UFR Langues et communication. Cette année, le discours préalable sur l'idée que l'on passe en demi-groupes a découragé et beaucoup démobilisé les étudiant·e·s ; l'année prochaine Henri Garric propose qu'on ait un discours optimiste et qu'on gère un retour en arrière seulement si retour en arrière il y a. Il faudra toutefois travailler en amont avec les scolarités pour élaborer le plan de retrait.

Maud Lauféron rappelle que cette année on avait prévu des emplois du temps adaptables aux changements de situation ; mais les étudiant·e·s sont tous parti·e·s et peu sont revenu·e·s.

Concernant le plan de retrait, les formations à petits effectifs pourront, comme cette année, conserver leur effectif complet en cours.

Guillaume Coqui demande ce qu'il est des capteurs de CO² dans les salles ; en effet mesurer le taux de CO² dans une salle permet de connaître la portion d'air déjà respirée par quelqu'un d'autre, sachant que le principal mode de contamination du COVID passe par l'aérosolisation du virus dans l'air expiré ; ces capteurs indiquent donc à quel moment il faut aérer la salle. Henri Garric n'a pas d'éléments sur le sujet de la part de la présidence, mais on peut réfléchir à des achats car ce ne sont pas des matériels très coûteux. Youssef El Hanbali précise qu'il s'agit d'une politique d'ensemble de l'établissement, pas d'une politique d'UFR. Selon H. Garric, si une politique

d'établissement n'est pas mise en place, on pourrait répartir les coûts sur tous les UFR, ou bien en discuter au niveau du bâtiment Droit-Lettres.

Marie-Ange Fougère demande ce qu'il en est de la politique de vaccination à l'échelle de l'établissement.

Guillaume Coqui rappelle que les masques en tissu ne servent pas à grand-chose. Il faudrait le rappeler aux étudiant·e·s. En ce qui concerne les vaccins, on ignore encore quelle sera leur efficacité à l'encontre des variants.

Gilles Bousquet demande ce qu'il en sera du mode mixte l'année prochaine. Henri Garric exprime ses réticences car dans les réunions les personnes qui suivent à distance entendent mal et finissent par se déconnecter. Néanmoins, cela sera possible pour toutes les réunions. En ce qui concerne les cours en mode mixte, cela pose problème et devra être réglé par département. D'autre part la définition du service exige la présence de l'enseignant·e dans sa salle et tant que cette définition n'est pas modifiée, les services ne seront validés que si l'enseignement a eu lieu en présence.

Sylvie Fontaine, en tant qu'enseignante mais aussi mère, note que la possibilité d'enregistrer les cours est une incitation à l'absentéisme. En outre, relève Henri Garric, la question de l'enregistrement pose une question de légalité ; dans certaines universités tout enregistrement de cours a été interdit. La protection des droits d'auteurs sur les cours est une question en suspens.

Il est vrai que, à l'uB, certains cours sont enregistrés même en situation « normale ». Pierre Ancet indique qu'il y a des cours préenregistrés en Philosophie pour les étudiants en PAS qui ont pris la mineure en philosophie., comme cela avait été demandé. Pour les cours pour lesquels cela n'a pas été demandé, il faudra voir si un retour intégral à la situation « d'avant » est à interroger, mais pour l'instant rien n'est envisagé.

Youssef El Hanbali rappelle que le télétravail est un dispositif réglementaire encadré, un accord avec l'agent et non un droit. Du fait de l'épidémie, on s'est retrouvé loin de son bureau et à faire du travail à distance ; mais ce n'est qu'une organisation appelée à disparaître. Une circulaire demande qu'on revienne à la présence physique dès que la situation sanitaire sera redevenue normale.

Jean-Philippe Pierron note que les UFR de santé ne fonctionnent pas comme les autres car les enseignant·e·s sont à la fois PU et PH et estiment que c'est un luxe pour eux de pouvoir travailler en télé-enseignement. Mais Teams est une redéfinition de fond en comble de ce qu'est enseigner devant des étudiant·e·s. La situation actuelle pose la question générale et féconde de la façon dont on conçoit l'enseignement et du sens du geste enseignant.

3. Modifications de fiches-filière

. Brigitte Bercoff explique que sur le site les informations sont erronées concernant le Master Lettres car le parcours « Savoirs didactiques » est fermé ; or il figure toujours dans la maquette. Youssef El Hanbali demande si cette modification a bien été envoyée aux instances de l'uB. Henri Garric estime préférable qu'on annonce au PFVU que ce parcours n'est pas ouvert à la rentrée prochaine, pour éviter tout flottement. Puis on en discutera une dernière fois de manière plus approfondie pour la suite.

Brigitte Bercoff évoque la création d'une dizaine de modules autonomes en EAD qui seront payants (32 €) et demande ce qu'il en est du vote sur les tarifs. Il s'agit pour l'instant de coquilles vides qu'on pourrait remplir à la rentrée éventuellement, après discussion dans le département. Youssef El Hanbali précise qu'il faut absolument un intitulé précis à ces modules pour que les tarifs soient votés au CFVU. Henri Garric propose des intitulés plutôt généraux pour que le vote puisse être demandé. Éric Heilmann demande que la discussion en département ait lieu d'abord et que la question soit reposée au conseil de juillet ; mais le problème est que le prochain CA a lieu avant, le 6 juillet. Henri Garric propose qu'on en discute rapidement et qu'on voit si on peut aller plus vite.

. Guillaume Coqui interroge les responsables de MEEF, notamment en Lettres concernant la nouvelle épreuve « complètement idiote » instituée par la réforme du CAPES pour l'oral. Virginie Brinker répond que c'est l'INSPE, et non l'UFR, qui va s'occuper de la préparation à cette épreuve.

. concernant le DU Passerelle, Claire Despierres précise qu'on doit redemander l'habilitation au Ministère ; c'est l'occasion de revoir la construction de la maquette qui était totalement expérimentale il y a deux ans. La modification principale correspond à un problème de présentation car il n'y a pas de semestrialisation dans cette formation alors que les seuls modèles de maquette proposés le sont. Comme il s'agit désormais de faire des demi-niveaux pour les étudiant·e·s qui avancent plus vite au cours de l'année, il y aura donc deux maquettes par niveau. Deuxième modification : l'informatique avait été placée en position secondaire dans les cours ; on s'est rendu compte que cet enseignement est absolument indispensable qui va donc devenir obligatoire toute l'année.

. Eric Heilmann indique que, dans les maquettes d'Infocom, deux modifications mineures sont demandées, suite au départ de Paola Sedda et parce que les doctorant·e·s ne peuvent assurer des heures CM : des heures CM sont transformés en TD.

Guillaume Coqui demande si les doctorant·e·s ne sont effectivement pas habilités à assurer des CM, ce que confirme Eric Heilmann. Henri Garric s'interroge sur le fait que l'École doctorale n'ait jamais rien dit sur le sujet des CM assurés par les doctorant·e·s.

. concernant le DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires réservé à des non-titulaires du baccalauréat), Virginie Brinker explique qu'il faut modifier la fiche filière concernant la nature des exercices pour les examens : il n'y a qu'en français que les exercices sont précisés, pas pour les autres matières (histoire, géographie), ce à quoi il faut remédier.

Toutes ces modifications sont approuvées à l'unanimité.

. Guillaume Coqui indique que des modifications de fiches-filière devront avoir lieu dans le cadre des PAS et LAS, car la dotation en heures va être augmentée. Dès qu'Henri Garric a les résultats des DOM (21 juin), il convoquera un conseil d'UFR exceptionnel pour discuter des propositions faites et régler les modifications de fiches-filière qui restent en plan.

4. Conventions

Pas de conventions prêtes à voter ce jour. Elles seront votées au prochain conseil.

Sylvie Fontaine demande si une convention signée par l'ancien directeur de CPTC, Samir Bajric, est encore valide. Jérôme Martin précise que c'est la signature du président de l'université qui compte.

5. Points divers

Pierre Ancet présente les unités d'enseignement transversales, dispositif unique en France : elles s'adressent à tou·te·s les étudiant·e·s de l'université et permettent de valider des UE en plus du cursus, notamment pour récompenser l'engagement citoyen des étudiants dans des organisations extérieures à l'université (SOS Amitié, l'AFEV qui aident des élèves en difficulté sociale, où ils interviennent comme bénévoles, etc.). Ces UE sont validées par un mémoire et des travaux écrits ou un oral. L'encadrement est pris en charge depuis un certain nombre d'années par Pierre Ancet qui souhaiterait être aidés par des collègues. Corinne François-Denève se propose, ainsi qu'Estelle Oudot et Jean-Philippe Pierron.

Corinne François-Denève a participé à l'UE culture au second semestre : il s'agit d'un partenariat entre un·e artiste et un·e enseignant·e-chercheur·euse ; un week-end est pris en charge

par le·a comédien·ne, un autre par enseignant·e-chercheur·euse ; l'UE est proposée à des étudiant·e·s de L1 jusqu'au Master. Plusieurs UE culture seront financées l'année prochaine.

Brigitte Bercoff a, elle, encadré l'UE de tutorat à l'UFR Lettres et Philosophie.

Estelle Oudot évoque l'ouverture d'un parcours hybride en licence de Lettres classiques pour la rentrée 2022, validée par la présidence de l'uB qui s'est montrée très intéressée par cette formation. Plusieurs collègues, dont des collègues d'histoire du droit, vont maintenant travailler à un Master « Mondes antiques ».

Henri Garric salue ce projet enthousiasmant porté par Estelle Oudot et Sylvie Fontaine. Il sera présenté au prochain conseil.

La séance est levée à midi.